

LA CHRONIQUE PRÉVOYANCE

D'ALEXANDRE GENET
PLANIFICATEUR FINANCIER
CHEZ BORDIER & CIE NYON



La planification financière de votre retraite

Il y a beaucoup de choses dans la vie que l'on ne peut pas prévoir mais auxquelles on peut se préparer. Et c'est souvent en se fixant des objectifs réalistes que l'on se donne les moyens de les atteindre. Chacun a ses envies et ses projets pour la période suivant la vie professionnelle : voyager, vivre sa passion, aider la génération suivante... Dans tous les cas, il est important de planifier tôt sa retraite pour tenter de conserver son niveau de vie.

Les revenus du premier et du deuxième pilier représentent, à la retraite, en moyenne 50 à 60 % du revenu issu de l'activité lucrative. Seriez-vous prêt à vivre votre retraite avec la moitié de ce dont vous disposiez les dernières années de votre vie active? Dans la négative, vous devriez au plus tôt commencer à combler cette lacune de revenu, notamment par des versements facultatifs auprès de votre caisse de pension et/ou dans le pilier 3a. Sachant que ces versements sont intégralement déductibles de votre revenu imposable.

La planification financière de la retraite est un accompagnement financier proposé aux particuliers actifs, se trouvant à plus ou moins dix ans de leur retraite, et souhaitant valider qu'ils ont pris des mesures suffisantes pour préparer leur futur financier. Compte tenu notamment de la tendancielle baisse des taux de conversion dans le deuxième pilier, la question de l'éventuelle lacune de prévoyance est importante avant 50 ans déjà. Mais plus l'heure de la retraite approche, plus les actions qui feront la différence deviennent cruciales.

L'immobilier, la prévoyance professionnelle et privée, les placements bancaires, les questions de fiscalité et de succession sont autant de sujets interdépendants qu'il s'agit d'aborder globalement et dans les détails. Une analyse complète des actifs et des passifs donne une vision exhaustive de l'état actuel du patrimoine. Des scénarios de projection dans le temps sont élaborés en fonction de vos préoccupations (retraite anticipée, amortissement hypothécaire, donation de son vivant, déménagement dans un autre canton, cession d'une société...). Les avantages et inconvénients de chaque scénario sont étudiés et les impacts de telle ou telle mesure sont mis en évidence.

Cette approche patrimoniale globale permet in fine la fixation d'un cap, la mise en place d'une stratégie, étape par étape, dans le but de maintenir le niveau de vie souhaité lors de la cessation de l'activité professionnelle. Elle vise à faciliter la transmission des biens aux héritiers tout en intégrant diverses problématiques fiscales. Elle met également en lumière des solutions bancaires, assurancielles ou contractuelles parfois méconnues. Evolutive et dépendante d'aspects légaux, la planification financière de votre retraite est bien entendu actualisable à chaque évènement impactant de manière significative les finances de votre ménage.